



**Européenne
de Biomasse**

ETABLISSEMENT DE DAMBLAIN (88)



ANNEXES à la Demande d'examen au CAS par CAS

Description des rejets liquides et modalités de gestion



FEVRIER 2025

Siège social

1 rue de la Lisière - BP 40110
67403 ILLKIRCH Cedex - FRANCE
Tél : 03 88 67 55 55

OTE
INGÉNIERIE

— Construction &
environnement

Agence de Metz

1 bis rue de Courcelles
57070 METZ - FRANCE
Tél : 03 87 21 08 79

	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION		APPROBATION		N° AFFAIRE : 23010349	Page : 2/5
0	02/2025	Annexes Cas/Cas	OTE G. HEILIG	GHE	Lionel GRAFF			

Préambule

La présente annexe permet de préciser la typologie des rejets liquides de l'établissement ainsi que les différentes modalités de gestion de ces rejets.

1. Présentation des rejets et modalités de gestion

❖ Effluents de process

Tableau n° 1 : Rejets d'exploitation

Unités	m³/an
Rejets en eau usuels	20 700
Rejet traitement adoucisseur	16 000
Rejet traitement eau adoucie, éluats	4 000
Lavage de bande pour le sécheur	600
Condensats redémarrages unité Vapocraquage	100
Rejets d'exploitation	3 020
Lavage des sols	110
Protection incendie (essais périodiques)	110
Pluie récupérée zone process	1 600
Eau recyclée vers extracteur résidus	1 200
Rejets spécifiques au vapocraquage (évaporats)	82 000
Effluents de chaudière (Purges, Refroidissement, etc.)	16 000

Ces eaux à l'exception des effluents de vapocraquage seront dirigées vers une cuve ou un bassin de rétention qui sera muni au minima d'un filtre, d'un système de neutralisation de pH, un débitmètre et un échantillonneur.

Le traitement nécessaire à la réutilisation des eaux pour le process a été conçu en suivant des caractéristiques techniques définies pour le process.

Les évaporats issus de l'unité de vapocraquage seront quant à eux valorisés au sein de la chaudière de l'établissement, permettant ainsi de récupérer l'énergie contenue.

a) Eaux de lavage

La consommation d'eau discontinue destinée aux utilisations d'eau ponctuelles par les opérateurs pour les opérations d'entretien, de maintenance et/ou de production est estimée à 400 m³ par an. Elle est répartie comme suit :

- Lavage sols intérieurs + entretien bâtiments :
- Nettoyage extérieurs site
- Arrosage des zones d'intervention
- Exercice incendie

Ces eaux seront déversées dans un bassin de stockage, qui sera commun avec l'eau pluviale des voiries, traités dans le décanteur / séparateur d'hydrocarbures.

Nous proposons qu'une partie des eaux de pluies toitures soit réutilisée pour alimenter le process de prétraitement pour réutilisation pour produire de la vapeur ou pour l'arrosage des espaces verts, voir pour le lavage des camions et des sols

intérieurs et extérieurs du site et pour alimenter le traitement des eaux de chaudière une fois que la technique de traitement sera déterminée.

Les eaux de lavage des engins bénéficieront d'un traitement préalable avant rejet.

b) Eaux pluviales

Les eaux de voirie seront collectées et stockées dans un 1^{er} bassin de stockage qui servira également de stockage des eaux incendie. Les eaux pluviales stockées dans ce premier bassin seront reprises pour être déshuilées et débourbées avant rejet dans un bassin d'infiltration équipé d'un trop plein qui se déversera dans le réseau d'eau pluviales de la zone industrielle. Les eaux de toiture seront quant à elles stockées dans un bassin et reprise pour être prétraitées afin de les utiliser en eaux d'appoint pour produire de la vapeur à la chaufferie.

Le volume de rétention qui sera mis en œuvre sera d'environ :

- 1 213 m³ pour les eaux de voiries ;
- 358 m³ pour les eaux pluviales de toiture.

c) Eaux d'extinction d'incendie

Une vanne 3 voies qui sera placée en aval du bassin de rétention des eaux pluviales voiries permettra en cas d'incendie de maintenir les eaux polluées dans le bassin de rétention des eaux pluviales voiries.

Le bassin de rétention permettra d'assurer le confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie, pour un volume d'environ 3 084 m³ (selon la méthode D9).